

FICHE 4. Etat des lieux des systèmes d'information	ANNEXE : NON
SECTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point d'étape sur l'intégration des équipes jeunesse et sports	SERVICE EMETTEUR SGRA
<p>I. Un appui au volet SI du transfert des agents jeunesse et sports par la Direction du numérique éducatif autour de trois chantiers.</p> <p>A. <u>Procéder à l'intégration des postes de travail dans l'environnement informatique MENJ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion locale de l'intégration des postes de travail dans l'environnement informatique du MENJS - Anticipation et gestion des aspects liés à la sécurité des systèmes à prendre en charge par les DSI académiques en fonction du contexte local - Mis en œuvre des travaux par les DSI de l'académie de Lille et d'Amiens <p>B. <u>Veiller à l'interopérabilité des outils MENJ et MCAS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des applications accessibles via intranet - Inscription dans le RIE de ces applications - Accès au portail PACO - Publication des SI dans le RIE par le DNUM <p>C. <u>Assurer l'accès aux outils collaboratifs mis à disposition par le MENJ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création des comptes pour les personnels RENOIRH et Agora - Importation des personnels issus de RENOIRH via le SIRH permettant de délivrer les adresses de région académique <p>II. Un travail coordonné par le SGRA avec la mobilisation des DSI des académies de Lille et d'Amiens</p> <p>A. <u>Inventaire des matériels téléphoniques et informatiques</u></p> <p>B. <u>Elaboration des conventions d'occupation des locaux entre les services de la DRAJES et les préfectures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté collective de sécuriser la continuité de service informatique aux personnels jeunesse et sports - Instruction locale des modalités de transfert et de déménagement 	